

FORMATION
LA PAIE ET LE DROIT SOCIAL
Spécificités liées au droit local

Durée : 1 jour
Tarif : Nous consulter

Le public :

Responsable des paies, DRH.

L'objectif de la formation :

Etre capable de :

- ✓ Maîtriser les fondamentaux juridiques relatifs à la paie
- ✓ Réaliser un focus sur le temps de travail (Durée du travail et congés)
- ✓ Comprendre les pratiques en matière de traitement de la paie et particulièrement la rémunération, les absences, les charges sociales, le contrat de travail et ses clauses spécifiques liées au droit local.

Le profil de l'intervenant :

Consultant et formateur en droit social, Directrice de cabinet juridique spécialisé en droit social
Références reconnues

La pédagogie :

Apports théoriques et méthodologiques ;
Etudes de cas
Validation des acquis, Quiz

Les outils pédagogiques :

Vidéo projection

Collectif en
salle



Activité digitale
d'émulation ou
validation



Détail des supports pédagogiques remis aux participants : Une pochette / stylo avec clé USB contenant les supports destinés aux stagiaires



Validation des acquis :

Quizz de validation d'acquis des connaissances méthodologiques et théoriques

Evaluation de la formation :

Evaluation à chaud (questionnaire de fin de stage)

Programme LA PAIE ET LE DROIT SOCIAL

Le temps de travail

LA DUREE DU TRAVAIL

- La durée légale
- Les durées maximales journalières et hebdomadaires à respecter
- Les pauses
- Les spécificités conventionnelles en matière de durée du travail et de repos hebdomadaire
- L'aménagement du temps de travail possible conventionnellement
- Le travail à temps partiel.

LES CONGES

- Les congés payés,
- Les jours fériés,
- Les congés pour événements familiaux,
- Les congés maladie, maternité, accidents du travail.

Le salaire

LA REMUNERATION

- Le salaire minimum conventionnel
- Les différents modes de rémunération existants dans la convention collective
- Les accessoires de salaires légaux et conventionnels
- Les avantages en nature
- La prime "dividendes"
- Les moyens légaux et exonérés de charges sociales permettant une meilleure motivation des salariés

LE TRAITEMENT DES ABSENCES

- L'absence non autorisée
- L'absence maladie ou accident du travail
- L'absence pour congés payés
- L'absence pour événements familiaux
- L'absence pour formation

LES CHARGES SOCIALES

- Appréhender les différentes cotisations et leurs modalités de calcul,
- Etablir des déclarations de charges sociales mensuelles, trimestrielles et annuelles.

Les contrats de travail

Le contrat à durée indéterminée

- Les clauses dites essentielles,
- Les clauses facultatives,
- Les clauses interdites,

Le contrat à durée déterminée

Les clauses obligatoires,
Les clauses facultatives.

Le contrat à temps partiel

Les clauses obligatoires.

Les clauses spécifiques des contrats de travail

La clause de non concurrence,
La clause de dédit formation.